

Un destin inachevé *L'assemblée des six comtés* de Charles Alexander Smith

Mario Béland

Numéro 30, été 1992

Un parlement se raconte : bicentenaire des institutions
parlementaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8057ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Béland, M. (1992). Un destin inachevé : *L'assemblée des six comtés* de Charles Alexander Smith. *Cap-aux-Diamants*, (30), 30–33.

UN DESTIN INACHEVÉ «L'ASSEMBLÉE DES SIX COMTÉS»

DE CHARLES ALEXANDER SMITH



Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson et Joseph-Toussaint Drolet font partie de la brochette de personnages apparaissant sur le tableau *L'Assemblée des six comtés*. Cette immense toile devait, à l'origine, agrémenter une salle de l'Assemblée législative. Qu'est-il advenu de l'œuvre?

par Mario Béland*

LE MUSÉE DU QUÉBEC CONSERVE UN ENSEMBLE d'œuvres liées de près à l'histoire de la décoration du Palais législatif de Québec. La collection renferme quelques projets de statues destinées à l'ornementation de la façade, soit des maquettes en plâtre ou des modèles réduits et coulés en bronze tardivement, tel le fameux groupe *Halte dans la forêt* de Louis-Philippe Hébert. Le musée possède aussi une dizaine d'œuvres préparatoires ou achevées de peintures murales conçues pour la décoration des salles de l'édifice parlementaire. Parmi ces projets peints à sujets allégoriques et surtout historiques, le moins connu est sans aucun

doute *L'Assemblée des six comtés*, un tableau monumental réalisé il y a une centaine d'années par Charles Alexander Smith et qui, depuis, a connu de multiples péripéties.

Un artiste méconnu

Né en 1864 à Hamburg, en Ontario, Charles Alexander Smith demeure un artiste méconnu de l'histoire de l'art canadien. À l'âge de 20 ans, comme bon nombre de peintres contemporains, il s'embarque pour Paris afin de compléter sa formation artistique. Lors de son séjour, de 1884 à 1891, il étudie auprès de Jules Lefebvre et de Gustave Boulanger de la réputée Académie Julian, puis auprès de professeurs très en vue, tels que Benjamin Constant et Adrien Moreau. Durant ces sept années, il présente des paysages et des scènes de genre à nombre d'expositions tenues aussi bien dans la capitale française que dans son pays d'origine. Sa présence est en effet signalée aux Salons officiels de Paris (entre 1885 et 1891) ainsi qu'aux présentations de l'Académie Royale des arts du Canada ou de la «Art Association of Montreal» (1887, 1888 et 1891).

Esquisse de «L'Assemblée des six comtés», reproduite à la une de La Presse du 6 décembre 1895. (Archives du Musée du Québec).

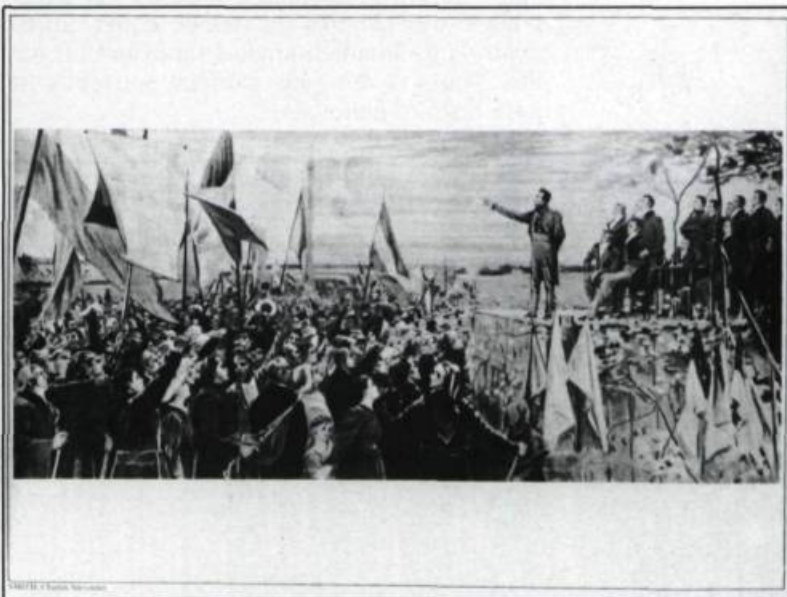
En 1889, il est admis à la fois au Salon officiel et à la section internationale de l'Exposition universelle où il remporte une médaille d'honneur «qui équivalait à une médaille du Salon». Malheureusement, comme deux artistes «américains» portent le même nom de famille parmi les peintres admis à l'événement, la récompense décernée par le jury à «Alex. Smith» est par méprise adressée à «Art. Smith». Dorénavant, l'artiste canadien se mettra à signer de ses deux noms de baptême: Charles Alexander.

En 1890, son tableau intitulé *Les garçons s'amuse* lui attire les éloges de l'éminent critique du *Paris-Salon*, Louis Enault. La même année, Alexander a droit à un long article publié dans le *Paris-Canada* du 27 décembre, dans la série «Nos artistes à Paris» de Maurice O'Reilly. Le chroniqueur relate les succès de l'artiste à Paris et mentionne que Sir George Stevens, premier président du CPR, important banquier et collectionneur montréalais, a acquis pour sa galerie *Un intérieur rustique*. De plus, O'Reilly nous apprend que le peintre se consacre actuellement à une toile, de 7 mètres de longueur sur 3,5 mètres de hauteur, représentant l'Assemblée des six comtés et destinée, paraît-il, au Parlement de Québec. Les circonstances qui ont entouré la commande et la réalisation de cette œuvre nous sont assez bien connues grâce à une longue étude de Gustave Drolet parue dans *La Presse*, le 6 décembre 1895.

La Rébellion en peinture!

Au cours de l'année 1890, Charles Alexander assiste à un dîner offert à Raymond Préfontaine, député de Chambly à la Chambre des communes, alors en visite à Paris en compagnie de plusieurs autres notables de Montréal. Au dessert, le jeune peintre ontarien raconte la mésaventure dont il vient d'être victime à sa dernière exposition. Préfontaine, dans le but d'encourager son compatriote, à la réputation déjà bien établie, lui fait des offres de service. Alexander les accepte et lui propose de peindre une des grandes scènes de l'histoire du Canada. Le député et le peintre consultent alors Gustave Drolet sur le choix du sujet. Natif de Saint-Charles-sur-Richelieu et marqué par la Rébellion de 1837, Drolet suggère de commémorer par une toile immense l'Assemblée dite de la Confédération des six comtés tenue à Saint-Charles, le 23 octobre 1837, dans un comté justement représenté par Préfontaine lui-même. Séance tenante, le projet est adopté et «les fonds votés». Alexander se met aussitôt à l'œuvre avec les «matériaux historiques» trouvés à Paris. De plus, des costumes «du temps» retracés à Varennes de même qu'une photographie du terrain où s'est déroulée la réunion publique sont immédiatement expédiés à l'artiste. Son atelier n'étant pas assez vaste

pour monter cette œuvre colossale, Alexander s'installe «en plein air» en banlieue de Paris, dans la vallée de Chevreuse chère au peintre, et travaille d'arrache-pied assisté de quelques élèves. Dans son article, O'Reilly, après une brève description de la composition, rapporte que le «tableau est déjà avancé et a produit chez nous la plus profonde impression[...]». Le tout a une puissance de vie et une fougue d'exécution qui assurent à l'artiste un éclatant succès. Puis, ce qui ne gâte rien, Charles Alexander s'est livré aux recherches les plus minutieuses, tant sur les costumes de l'époque que sur les personnages



historiques qu'il devait reproduire. Ce ne sera pas là un des côtés les moins intéressants de cette œuvre qui sera appelée, croyons-nous, à un véritable retentissement au Canada».

Une «glorieuse page»

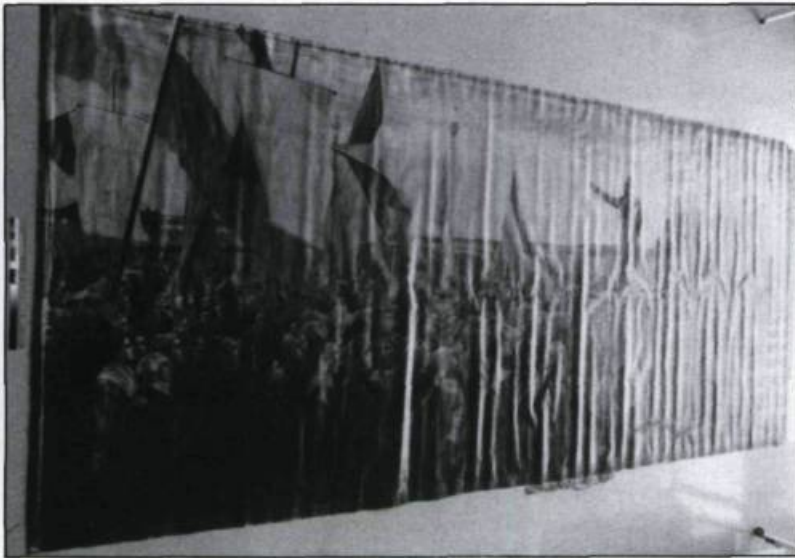
Au printemps de 1891, le tableau est admis d'emblée au Salon officiel des artistes français où il est présenté, au numéro 12, sous le titre évocateur de «Manifestation des Canadiens français contre le gouvernement anglais à Saint-Charles en 1837». Cette année-là, il est même reproduit en gravure dans le catalogue illustré du Salon de Ludovic Baschet, publié par l'Imprimerie d'art Lemericié et Cie. Quelques jours avant l'ouverture du salon, le premier ministre de la province, Honoré Mercier, en visite en France depuis le 22 mars, a alors l'occasion d'admirer l'œuvre monumentale. Le *Paris-Canada*, dans son édition du 28 mars, rapporte que «mercredi, M. Mercier et son collègue M. Shehyn, ont été voir, au Palais de l'Industrie, une vaste toile peinte par M. Charles Alexander [...]». L'attitude de M. Papi-neau est pleine de noblesse et de grandeur. Tout le tableau est admirablement composé et d'un effet saisissant. M. Mercier a vivement félicité

Charles Alexander Smith (1864-1915), «L'Assemblée des six comtés», 1890-1891; huile sur toile, 292,1 x 688,3 cm. Signé en bas, à droite. (Musée du Québec).

Reproduction sur un calendrier de la compagnie d'assurances La Sauvegarde, parue vers 1937, et publiée dans l'ouvrage de Robert-Lionel Séguin, *L'esprit révolutionnaire dans l'art québécois* (1972).

l'artiste dont l'œuvre sera certainement fort remarquée au Salon». Le 8 avril suivant, *L'Électeur* publie également une lettre du premier ministre adressée à l'éditeur du journal, en date du 26 mars, lettre dans laquelle l'ardent nationaliste avoue qu'il a été très impressionné par le sujet:

«Je suis allé voir avant-hier le grand tableau de Charles Alexander au Palais des Arts et de l'Industrie, sur les Champs Élisés (sic) [...] je vous assure (sic) que c'est beau, et que cela m'a singulièrement remué de voir, dans un grand palais de Paris, au milieu de tous les chefs-d'œuvre des peintres du monde entier, un tableau d'un Canadien anglais rappelant un des plus beaux et des plus glorieux souvenirs de notre histoire nationale».



Photographie documentaire de «L'Assemblée des six comtés», prise lors de l'examen de l'œuvre en juin 1991 au Centre de conservation du Québec.
(Photographie: Michel Élie. Centre de conservation du Québec).

Censure politique

À cet égard, Drolet relate que Mercier, lors de sa visite au salon, fait mander l'auteur et, tout en louant son talent, lui suggère d'atténuer le ton de quelques-unes des inscriptions peintes sur les bannières des députations présentes au ralliement de Saint-Charles. En supprimant ainsi toute sentence offensive, l'œuvre serait acceptable aux membres de l'Assemblée législative de Québec. En effet, le premier ministre signifie son intention de l'acheter et de l'offrir gracieusement au Parlement. Mercier «désintéresse» alors Préfontaine, le rembourse et devient à sa place propriétaire de «cette superbe page d'histoire du Canada». Au cours des semaines suivantes, Alexander semble avoir été en relation assez étroite avec Mercier puisque le *Paris-Canada* signale la présence de l'artiste à quelques manifestations entourant le séjour triomphal du premier ministre dans la Ville Lumière, notamment lors d'une réception donnée le 31 mars dans les appartements de Mercier, lors d'un grand ban-

quet offert le 14 avril par l'Alliance française et lors d'une cérémonie organisée le 16 mai à la Madeleine, à la mémoire du curé Antoine Labelle, décédé depuis peu. Le *Paris-Canada* mentionne en outre dans sa livraison du 9 mai que «bien placé, le tableau de M. Alexander attire l'attention au Salon».

Le 3 septembre suivant, *L'Électeur* annonce que le déjà célèbre tableau sera prochainement exposé dans une des salles du Parlement, projet qui semble avoir été compromis par la grave crise que traverse le gouvernement libéral au cours de l'automne. En effet, à la suite d'un scandale affectant Mercier, le lieutenant-gouverneur met sur pied le 18 septembre une commission royale d'enquête qui conduira à la révocation du premier ministre le 16 décembre et à la nomination du conservateur Charles-Eugène Boucher De Boucherville. Comme le rapporte *L'Électeur* du 6 novembre, Alexander fait un séjour à Québec au cours de l'automne et expose même au public un «grand nombre d'admirables toiles», réalisées lors de ses études à Paris. Toutefois, l'article ne fait nulle mention de l'exposition de la grande toile historique à l'Hôtel du Parlement. Chose certaine, à la suite du changement de gouvernement, De Boucherville refuse d'en payer le coût, sous prétexte que le sujet est trop révolutionnaire. Par son geste de censure politique, De Boucherville a en quelque sorte contribué à entraver l'expression d'une certaine forme de nationalisme dans la peinture, plus encouragée par Mercier. En effet, *L'Assemblée des six comtés* se démarque par son sujet des autres tableaux d'histoire contemporains, plus axés sur des événements marquants de la Nouvelle-France.

Un sujet révolutionnaire

Le tableau illustre l'un des événements les plus significatifs de l'histoire politique du Québec et, de surcroît, un des moments clés des insurrections de 1837-1838. En effet, cette manifestation impressionnante représente le point culminant de l'agitation populaire et marque vraiment un tournant dans le soulèvement de 1837.

La scène se déroule à Saint-Charles-sur-Richelieu sur la propriété du docteur François Chicou-Duvert, vice-président de l'assemblée. Au fond, dans la partie supérieure, on aperçoit les rives de la rivière Richelieu et la silhouette de l'église de Saint-Marc. Au centre droit de la composition, debout sur l'estrade improvisée et le bras droit levé, on reconnaît Louis-Joseph Papineau, orateur à la Chambre d'assemblée et chef du parti patriote, qui harangue les délégations des comtés de Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Chambly, Verchères et L'Acadie. À ses côtés et derrière lui, les chefs patriotes attendent

leur tour pour prendre la parole; tous deux assis, le docteur Wolfred Nelson, président de l'assemblée et, à sa droite, le major Joseph-Toussaint Drolet, député de Verchères et également vice-président de l'assemblée. Au pied de la tribune, dans la partie inférieure gauche du tableau, la foule compacte et houleuse – estimée à environ 6 000 personnes – qui se presse pour écouter les discours enflammés du célèbre tribun et de ses principaux lieutenants. Certains délégués tiennent des drapeaux et étendards flottant au vent et arborant des sentences plus ou moins sévères, telles que «Notre Canada avant tout», «Les 92 résolutions», «À bas les tyrans», «Mort aux traîtres», «Liberty or Death», «Vive la France»... Au fond, au centre gauche et dominant l'assistance, se dresse la colonne de la liberté où Papi-neau sera invité à se rendre. De par son sujet révolutionnaire, ses dimensions colossales, son traitement décoratif et sa destination prestigieuse, *L'Assemblée des six comtés* devait assurer à Charles Alexander une notoriété certaine.

Loto-tableau

Nous perdons toute trace de l'œuvre jusqu'au 6 décembre 1895. À cette date, *La Presse* annonce à ses lecteurs que le tableau, propriété de l'épouse d'Honoré Mercier, décédé le 30 octobre 1894, va incessamment être mis en loterie au prix de 1,00 \$ le billet et que le tirage aura lieu lors d'une grande soirée au Monument national. Outre un dessin du tableau, reproduit à la une et identifiant les principaux personnages de la scène, le journal publie un article fouillé de Gustave Drolet qui exprime ce souhait en conclusion: «MM. Préfontaine et Mercier ont fait acte de bons citoyens en faisant perpétuer, par un artiste de grand talent, cette page mémorable de notre histoire. Nous faisons des vœux pour qu'une institution nationale acquière ce beau tableau et le tienne exposé à la vue des jeunes générations futures». La toile se retrouvera propriété de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. *La Presse* du 3 décembre 1901 annonce l'ouverture d'un concours par le gouvernement provincial pour la réalisation d'un grand tableau historique de 25 pi par 12 pi pour orner la salle des délibérations de l'Assemblée législative. Contrairement aux esquisses antérieures de Napoléon Bourassa (*L'Apothéose de Christophe Colomb*, 1859-1864) et *Le Naufrage de l'Auguste*, 1883) et de Eugène Hamel (*La Réception de Christophe Colomb à la cour d'Espagne* et *La Visite de Jacques Cartier au Mont-Royal*, 1885-1886) restées à l'état de projet, *L'Assemblée des six comtés* devait constituer le premier tableau monumental et achevé destiné à décorer l'Hôtel du Parlement. Mais a déjà été laissé de côté. Le concours de 1901 entraînera des artistes québécois à réaliser d'autres grandes toiles, tels Henri Beau en 1903 avec *L'Arrivée de Champlain à Québec* Suzor-

Côté en 1907 avec *Cartier rencontre les Indiens de Stadacona*, sans compter Bourassa qui, en 1904, se remet à son *Apothéose de Christophe Colomb*. Il faudra toutefois attendre les années 1910 et les œuvres de Charles Huot pour voir enfin se concrétiser de façon permanente l'installation de peintures monumentales et historiques au Palais législatif.

Chose étonnante, le tableau d'Alexander, au début du siècle et à une date inconnue, est finalement acquis par le gouvernement et se retrouve au Parlement, peut-être avec le retour des libéraux au pouvoir. Dans un article publié à la fin de 1937, Damase Potvin mentionne que la toile, depuis quelques années, couvre tout un mur, «dans l'antichambre de la Salle du Conseil exécutif»; ce qui paraît peu probable compte tenu de l'exiguïté des lieux. Toujours à la fin de 1937, soit cent ans après la fameuse Assemblée des six comtés, le tableau est transféré par le gouvernement Duplessis au Musée de la Province où il est alors «restauré» par le peintre Antoine Masselotte. Peu après, il est exposé durant quelques années, comme le rapporte Jules S. Lesage dans ses *Mélanges* (1946). Par la suite, la grande toile est enroulée et remise dans une réserve où depuis elle n'a jamais pu être à nouveau exposée au public ou photographiée de façon adéquate. Au cours des années 1980, divers projets d'installer le tableau à l'Assemblée nationale ou de le présenter dans des expositions temporaires ont échoué, compte tenu évidemment du format exceptionnel et surtout du mauvais état de conservation de l'œuvre. En juin 1991, la toile a été examinée par les restaurateurs du laboratoire du Centre de conservation du Québec. Le projet de restauration est jugé très important et assez complexe, à cause des grandes dimensions du tableau. Le traitement est alors évalué à une durée variant entre 800 et 1 000 heures, soit l'équivalent d'une année complète de travail par un restaurateur très expérimenté, et cela sans compter les dépenses liées à la fabrication d'un châssis et d'un encadrement. Ce dossier de restauration majeure pourra, espérons-le, un jour être pris en charge par le Musée du Québec en collaboration avec divers intervenants. *L'Assemblée des six comtés* pourrait alors être mise en valeur et mettre ainsi terme à son destin resté inachevé... ♦



Raymond Préfontaine (1850-1905), député de Chambly aux Communes depuis 1886, commande à Charles Alexander un tableau représentant une des grandes scènes de l'histoire du Canada. Cette rencontre entre l'homme politique, futur maire de Montréal (1898) et l'artiste se fait à Paris en 1890. (Coll. initiale. Archives nationales du Québec à Québec).

*Conservateur de l'art ancien, Musée du Québec, Québec